

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Salariés du transport routier, Toutes et tous votez CGT !

Dans le contexte de crise sanitaire, les élections pour les représentants des salariés dans les très petites entreprises (TPE – moins de 11 salariés) revêtent un enjeu particulier au vu des nombreuses attaques que subissent les travailleurs.

Le gouvernement n'a pas renoncé à ses réformes d'avant-crise. Bien au contraire, il maintient le rythme envisagé sur l'Assurance-chômage ou la retraite. Les salariés des petites entreprises sont encore plus exposés compte tenu de l'absence, dans certaines, de représentation du personnel.

Les périmètres fédéraux couvrant les champs professionnels du transport routier de marchandises, de voyageurs et sanitaire (ambulances privées) seront les principales cibles pour cette campagne qui, pendant la pandémie, ont été reconnues d'utilité publique par l'État.

L'état d'urgence qui a été décrété a décomplexé le patronat, qui met à mal le Code du travail. La CGT a toujours privilégié la santé des salariés et continuera de revendiquer la reconnaissance en maladie professionnelle pour celles et ceux qui ont contracté le virus.

Les salariés du transport, salués en héros pendant le confinement, sont aujourd'hui les « oubliés », car la reconnaissance de leur implication n'est pas au rendez-vous. Bien au contraire, dans de nombreux secteurs, sous un prétexte fallacieux de crise sanitaire, la rentabilité financière est prioritaire au regard de la reconnaissance sociale et humaine.

Le transport routier de marchandises n'échappe pas à cette logique. La fuite en avant du patronat sur la défense du pavillon français

s'accélère et le recours au personnel détaché semble être une solution de gain de productivité. Plutôt que de rendre attractif le métier par le maintien du CFA, il semblerait qu'il n'y ait pas de réelle volonté de maintenir ce dispositif représentant un acquis social significatif de la profession.

La CGT, à vos côtés pour vous défendre

La CGT martèle depuis des mois et interpelle les instances *ad hoc* pour réunir les conditions d'une véritable négociation partagée par tous les partenaires.

Le transport routier sanitaire a été l'un des secteurs le plus exposé pendant la crise. Notre revendication sur l'intégration de nos métiers relevant du privé dans la filière publique de la santé prend tout son sens et sa cohérence.

Dans ce contexte de remise en cause d'acquis sociaux, ne faut-il pas se poser la question du partage du travail, pour maintenir le niveau d'emplois et garantir une stabilité économique ?

Le gouvernement ne renonce pas à ses réformes, bien au contraire. L'Assurance-chômage en est l'illustration parfaite qui plongera dans la précarité un grand nombre de salariés, à majorité féminine, compte tenu des délais du rechargement des droits.

Une CGT offensive, revendicative, responsable sera à vos côtés pour défendre vos métiers et revendications et vous représenter dans les institutions de prévoyance et de formation professionnelle. Notre organisation syndicale porte un autre projet de société pour un monde social et plus juste.

Du 25 janvier au 7 février 2021,

Donnez-vous le droit, votez CGT !